

Le premier jour  
du printemps  
est comme une  
promesse que  
tout peut chan-  
ger

Martha Beck

n° 404

Avril 2016



# la VOIX DU FROU

CHARTAINVILLIERS 28130 / 02.37.32.32.91

courriel : [mairie@chartainvilliers.fr](mailto:mairie@chartainvilliers.fr) internet : [www.chartainvilliers.fr](http://www.chartainvilliers.fr)



[www.facebook.com/mairie de chartainvilliers](https://www.facebook.com/mairie.de.chartainvilliers)

Au nom de toute l'équipe municipale et en mon nom personnel, je tiens à vous exprimer ma gratitude pour la confiance que vous nous avez témoignée. Cette confiance m'honore et m'engage pleinement envers vous et notre village.

Être à votre service est une responsabilité que j'aborde avec humilité, conscience et une détermination sans faille.

Je souhaite également saluer chaleureusement l'équipe municipale sortante. Merci pour le travail accompli et pour l'investissement dont chacun a fait preuve au service de l'intérêt commun ces dernières années.

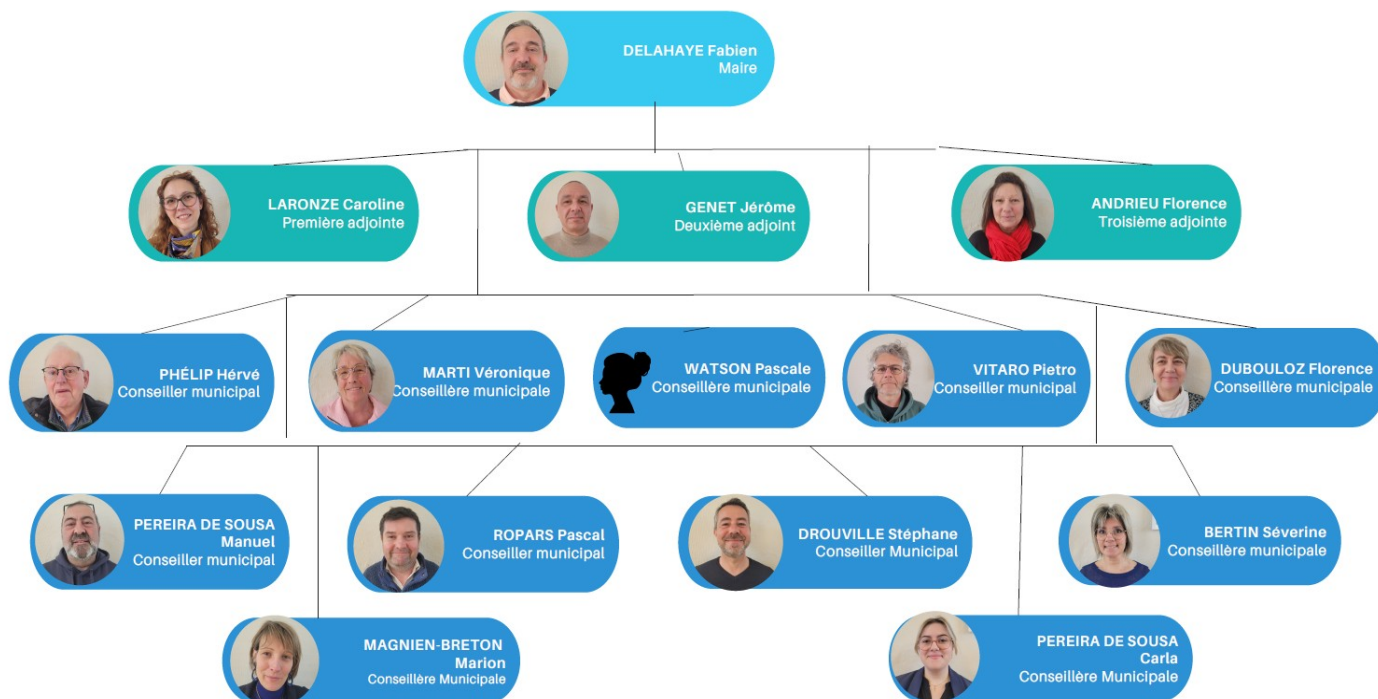
Je mesure l'importance de la mission qui m'attend. Avec l'équipe qui m'entoure, nous mettrons toute notre énergie et notre engagement au service de l'intérêt général, dans un esprit de proximité et de transparence. Notre priorité est claire : continuer à faire de Chartainvilliers un lieu de vie agréable.

Je serai un maire à votre écoute, accessible et attentif à vos préoccupations quotidiennes.

Merci encore pour votre confiance.

F.DELAHAYE, Maire de Chartainvilliers

## VOTRE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



# "Le Secret des Mares" à la Mare du Frou

Le samedi 28 mars dernier, la nature a révélé ses secrets à Chartainvilliers. Une quarantaine de participants — petits et grands — se sont retrouvés autour de la mare du Frou pour une immersion passionnante dans le monde aquatique.

Guidé par Benjamin Gouraud, garde-animateur du Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Centre-Val de Loire, le groupe a pu explorer la richesse insoupçonnée de cet écosystème local. Les curieux ont observé de près des grenouilles vertes à différents stades de leur développement, ainsi que des larves de dytiques et de libellules.

Au-delà de l'observation, cette sortie a permis de mieux comprendre le mode de vie de ces espèces et l'importance de préserver leur habitat. Véritables sentinelles de la biodiversité, nos mares jouent un rôle crucial pour l'équilibre de notre environnement. Chacun peut agir à son échelle : si vous possédez une mare, évitez les produits chimiques et laissez la végétation naturelle s'épanouir sur les berges pour offrir un refuge à cette faune fragile.



Un grand merci à tous les participants pour leur enthousiasme ! Pour ne rien manquer des prochaines découvertes nature, n'hésitez pas à consulter régulièrement les programmes d'animations sur le site du CEN Centre-Val de Loire ainsi que sur le site de notre mairie.



## CONSULTATION MÉDICALE

POUR LES PATIENTS N'AYANT PLUS DE MÉDECIN TRAITANT

PRENDRE RENDEZ-VOUS

CONTACTEZ LE

**02 34 40 17 66**

Comment ça marche ?

Étape 1 :



3 min

Prendre rendez-vous via un numéro dédié : 02 34 40 17 66, du lundi au vendredi, De 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Étape 2 :



5-10 min

Dans un lieu dédié aux soins près de chez vous, l'infirmier vous accueille et relève vos paramètres cliniques.

Étape 3 :



10 min

Le médecin vous téléconsulte et vous êtes accompagné par l'infirmier. Un suivi assuré (examens, vaccins, maladies chroniques). Un médecin du territoire connaissant les filières de santé locales.

Étape 4 :



3 min

L'infirmier finalise la prise en charge et vous remet l'ensemble des documents nécessaires (ordonnance, courrier...). Orientation vers une consultation physique si nécessaire. Tarifs conventionnés secteur 1. Tiers payant intégral.



Vous avez un médecin traitant ? Contactez-le en priorité.  
En cas d'urgence, faites le 15.



## Nouveau service d'accès aux soins dans votre commune

Plus de médecin traitant ? La solution télémédecine assistée : aller vers les patients

COMMENT ÇA MARCHE ?

La télémédecine répond aux besoins des patients sans médecin traitant et à ceux dont le délai d'accès à leur médecin traitant est trop long.

COTE PATIENT

Dans un lieu dédié, le patient est accompagné par un professionnel de santé tout au long de la téléconsultation assistée : une infirmière équipée de dispositifs connectés prend la tension, la fréquence cardiaque, etc... partage les informations en direct avec le médecin. Si le patient ne peut pas se déplacer, la téléconsultation pourra se dérouler à domicile.

COTE MEDECIN

Dans un cabinet à Chartres, des médecins volontaires réalisent des téléconsultations assistées et augmentées. Ils examinent « à distance » derrière leur écran le patient, qui est accompagné par une infirmière. Tout est consigné dans un dossier partagé, ce qui permet d'assurer un suivi médical.

MEDECIN-INFIRMIER : UN DUO GAGNANT

Alliant les médecins et les infirmier(e)s pour les patients du territoire, garante de qualité et de performance, respectueuse du cadre réglementaire et législatif, la télémédecine a déjà fait ses preuves dans plusieurs départements. Ce dispositif est accessible dès maintenant dans votre commune.

PRENDRE RENDEZ-VOUS

**02 34 40 17 66**

Du lundi au vendredi

De 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

En cas d'urgence, faites le 15.



# CHARTAINVILLIERS

Le club de la vallée  
de St-Piat, Mévoisins, Chartainvilliers, Soulaire  
ORGANISE UN CONCOURS DE

## BELOTE

En individuel (4 parties de 12 coups marquants)

**Dimanche 19 avril 2026**

**Salle des fêtes de Chartainvilliers**

**Début des parties à 14 h**

**Ouverture des portes à 12 h 45**

**Inscription 12 euros**

**Tél : 06 31 69 31 32**

**Nombreux lots à gagner**

**Buvette - Pâtisseries**

**CB acceptée**

**Sandwich**



La bibliothèque de Saint Piat  
propose

Page 3

## Le rendez-vous des PITCHOUNETS



**PROCHAIN RDV  
LE 29 AVRIL**

entre 10h et 11h30

**À PARTIR DE 6 MOIS  
LECTURE, MANIPULATIONS, TAPIS À  
HISTOIRES, ÉVEIL MUSICAL**

Un moment ludique et gratuit  
ouvert à tous



### L'exposition d'arts plastiques de l'école de Chartainvilliers

La semaine du 23 au 27 mars, l'école de Chartainvilliers a vécu un temps fort de la vie scolaire avec son exposition d'arts plastiques, organisée cette année autour du thème « **Loup-y-es-tu ?** ».

Durant quatre soirées, de nombreuses familles et habitants de la commune sont venus découvrir, au fil de leur déambulation dans l'établissement, les créations réalisées par les élèves. Les visiteurs ont été plongés dans un univers riche et évocateur, mêlant poésie et mystère, qui a su captiver petits et grands.

Porté par un thème riche et particulièrement inspirant, ce projet a permis aux enfants d'exprimer pleinement leur créativité à travers une grande diversité de réalisations : peintures, sculptures, collages et origami ou encore

jeux d'ombres et mises en scène théâtrales.

Cette exposition témoigne de l'engagement des élèves et de l'investissement de l'équipe pédagogique autour d'un projet artistique fédérateur, contribuant au dynamisme culturel et à la qualité de la vie scolaire au sein de la commune.





**Cinémobile MAINTENON**  
**vendredi 10 avril** ▶ Place Aristide Briand

**16h00**

**18h00**

**20h30**



RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE  
 Centre Cinéma Val de Loire est un établissement public de coopération culturelle créé par la Région Centre-Val de Loire et 17 Dpt.

Plein tarif 7,50 euros Renseignements : 02 47 56 98 08 / cinemobile.ciclic.fr  
 Tarif réduit 5,50 euros

Petite annonce: Recherche une personne pour des petits travaux extérieurs , paiement par CESU .  
 Me contacter au [06.86.75.91.20](tel:06.86.75.91.20)

# Chartainvilliers

**Ferme Pithois**  
**25 Rue du 11 Novembre**

## Marché des Producteurs & Artisans

**DIMANCHE 26 AVRIL**  
**9h - 18h**

**BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE**

[comite.des.fetes.chartainvilliers@laposte.net](mailto:comite.des.fetes.chartainvilliers@laposte.net)  
**07 63 09 14 86**

Ne pas jeter sur voie publique. Imprimé par nos soins.

# CHASSE aux ŒUFS de PÂQUES

MAINTENON  
PARC DU CHÂTEAU

DIMANCHE 5 AVRIL

10h30 à 12h - 15h à 17h

ENTRÉE  
**2€**  
PAR PERSONNE

Imp. Spéc. Mairie de Chartainvilliers  
 Ne pas jeter sur la voie publique

Toute participation à un événement lié à la municipalité de Chartainvilliers suppose la cession de votre droit à l'image. Vous autorisez donc la mairie de Chartainvilliers à utiliser toute photographie, vidéo ou reportage de quelque nature que ce soit, concernant, l'éventuelle utilisation de ceux-ci sur la totalité des supports de communication (papier ou numérique) de la mairie de Chartainvilliers, et ce sans limitation de durée. Toute opposition devra être notifiée auprès de la Mairie de Chartainvilliers .